



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 104837

Texte de la question

M. Michel Grall appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'avenir de la filière d'enseignement pêche au sein du lycée maritime et aquacole d'Étel. En effet le nouveau plan de scolarité prévoirait la fermeture de l'option pêche du bac professionnel « conduite et gestion des entreprises maritimes » ; l'établissement ne formerait plus de capacitaires ni de patrons de pêche. En contrepartie, une formation serait ouverte à Nantes. À la vue de la constante augmentation du nombre d'inscription dans cette filière depuis trois ans au sein du lycée professionnel d'Étel, et des conséquences négatives sur l'emploi local que cette décision engendrerait, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce dossier.

Texte de la réponse

La mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans est un remarquable succès, avec une augmentation notable des candidats dans nos établissements maritimes. Le nombre d'élèves présents dans les 12 lycées professionnels maritimes de la métropole a crû, depuis deux ans, pour atteindre 1 750 en juin 2011. La rentrée de septembre 2011 a confirmé cet élan, avec plus de 1 900 élèves accueillis. L'accroissement du nombre de ces élèves s'est accompagné d'une dotation budgétaire de l'État en hausse pour tous les lycées professionnels maritimes et sans diminution du nombre des enseignants titulaires de l'État. Le plan de scolarité 2011-2012, publié le 19 avril 2011, prend en compte cette augmentation des élèves et le lycée d'Étel a été autorisé à ouvrir une classe de seconde « conduite et gestion des entreprises maritimes », une classe de seconde d'électromécanicien, ainsi qu'une demi-classe de CAP de matelot et une demi-classe de CAP « cultures marines ». Ceci permettra l'accueil de tous les candidats, qu'ils se destinent au commerce, à la pêche ou à la conchyliculture et répond aux demandes des professionnels de la pêche.

Données clés

Auteur : [M. Michel Grall](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104837

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3522

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 525